

# **Rapport du jury des concours externe et interne pour le recrutement de Techniciens Supérieurs de la Météorologie Session 2021**

## **Contexte réglementaire**

Les concours externe et interne pour le recrutement des techniciens supérieurs de la météorologie sont prévus par le **Décret n° 2011-1139 du 21 septembre 2011 portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs de la météorologie**.

Les modalités des concours sont fixées par arrêtés ministériels du 27/12/2012.

Les 2 épreuves écrites des 2 concours sont communes et sont décomposées ainsi :

— Épreuve n° 1 : réponse à une série de questions à partir d'un ou plusieurs documents portant sur un sujet d'actualité et rédaction d'un commentaire (durée 3 heures ; coefficient 3).

Cette épreuve est destinée à apprécier les facultés d'analyse et de synthèse du candidat, sa qualité rédactionnelle et son aptitude au raisonnement.

— Épreuve n° 2 : questionnaire composé de 25 questions maximum, fermées ou ouvertes (durée 3 heures ; coefficient 5), portant sur :

Pour la filière instruments et installations : une partie du programme d'enseignement de mathématiques de la classe de terminale des séries technologiques STI2D et STL et une partie du programme des enseignements technologiques transversaux et des enseignements spécifiques de la spécialité système d'information et numérique du cycle terminal de la série STI2D.

Pour la filière exploitation : une partie du programme de l'enseignement spécifique de mathématiques de la classe de terminale de la série scientifique et une partie du programme de l'enseignement spécifique de physique-chimie de la classe de terminale de la série scientifique

Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Toute note inférieure à 5 sur 20 à une des épreuves est éliminatoire.

En cas d'égalité en nombre de points entre plusieurs candidats inscrits dans la même spécialité, la priorité est accordée à celui qui a obtenu la note la plus élevée à l'épreuve orale d'admission et, en cas de nouvelle égalité de note à l'épreuve orale d'admission, à celui qui a obtenu la note la plus élevée à l'épreuve n° 2 d'admissibilité.

Ne peuvent être déclarés admis que les candidats ayant obtenu un nombre de points au moins égal à 150 points.

En cas de partage des voix lors des délibérations du jury, celle du président est prépondérante.

L'ouverture du concours et le nombre de places offertes pour 2021 ont été fixés par décisions du PDG en date du 22 décembre 2020.

## Composition du jury

La composition des jurys pour les concours externe et interne TSM a fait l'objet d'une décision, pour chacun des jurys, de la Présidente Directrice Générale en date du 2 février 2021.

### Concours externe et interne:

#### Présidente :

- Mme Nathalie CERISIER, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie

#### Vice-Président :

- Mme Olivier GARROUSTE, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie

#### Membres de jury :

- Mme Florence BESSON ingénieure en cheffe des ponts, des eaux et forêts
- M. Bruno ROBERT, professeur certifié hors classe Sciences Industrielles de l'Ingénieur, option ingénierie informatique

### Examineurs :

#### Épreuve n° 1 commune

- Mme Henriette SANCHEZ, chargée d'enseignement

#### Épreuve n° 2 spécialité « instruments et installations »

- M. Vincent CAUBERE, professeur certifié en mathématiques
- M. Bruno ROBERT, professeur certifié hors classe Sciences Industrielles de l'Ingénieur, option ingénierie informatique

## Le calendrier

**À noter : les concours externe et interne n'ont été ouverts que pour la seule spécialité instruments et installations.**

Le calendrier et les éléments de cadrage sont rappelés dans la note d'information de la DRH :

Nombre de postes ouverts en filière exploitation : **0** externe et **0** interne

Nombre de postes ouverts en filière instruments : **2** externes et **1** interne

Date limite de dépôt des candidatures : 15/03/2021

Date des épreuves écrites : 06/05/2021

Date du jury d'admissibilité : concours interne : 10/06/2021

concours externe : 10/06/2021

Date des épreuves orales : concours interne : 05/07/2021

concours externe : 05/07/2021

Date du jury d'admission : concours interne : 05/07/2021

concours externe : 05/07/2021

## Chiffres 2021

Nombre de candidats à l'épreuve écrite :

- concours externe : filière instruments : 28 inscrits, **14** présents
- concours interne : filière instruments : 2 inscrits, **1** présent

Nombre d'admissibles :

- concours externe : filière instruments : **8**
- concours interne : filière instruments : **1**

Nombre d'admis :

- concours externe : filière instruments : **2** en liste principale, **1** en liste complémentaire
- concours interne : filière instruments : **1** en liste principale

# Avis et recommandations des examinateurs sur les épreuves écrites du concours TSM 2021

## Épreuve n°1 - Français (type synthèse de documents)

**Pour l'épreuve dans sa totalité** : faire preuve de logique (bâtir un plan, développer pour expliquer et illustrer). Tenir compte du lecteur : ne pas « parler » mais expliquer à un autre que soi, donc rédiger pour communiquer et se faire comprendre. Écrire très lisiblement et ne pas abrégé. Lire et relire pour le sens et l'orthographe.

**Questions** : repérer et définir précisément les mots clés. Prêter attention aux différents niveaux de lecture et éviter la paraphrase.

**Traitement de l'image** : définir le genre s'il n'est pas indiqué ; exploiter les indications données (légende ou note). Traiter le fond, la forme, les différents niveaux de lecture et la relation entre fond et forme (considérer l'impact sur l'intellect, la sensibilité ou les émotions).

**Argumentaire** : appliquer la méthode de la synthèse de document en évitant la paraphrase. Se référer à tous les documents et se demander quels liens ils ont entre eux (convergence, divergence, nuances).

Pour synthétiser, éviter les phrases longues, utiliser toutes les possibilités de la ponctuation dont le « point-virgule » et le « deux-points ». Pour analyser, ne pas s'en tenir au sens littéral, monter en généralité ou expliquer ce qui heurte le sens commun, ce qui ressemble à une évidence, ce qui ne fait pas sens ou ce qui relève d'une apparente contradiction.

Personnaliser, mettre de soi dans l'écrit : se référer à ses savoirs, à ses lectures ou à ses expériences tout en établissant des liens avec et entre les textes. Enfin, toujours citer ses sources avec précision.

### *De façon plus détaillée :*

- **Faire preuve de logique (plan, explication) et tenir compte du lecteur. Ne pas « parler » mais expliquer à un autre que soi, donc rédiger pour communiquer et se faire comprendre.**

- **Écrire lisiblement et ne pas abrégé - Lire, relire et relire encore pour le sens et l'orthographe...**

### 1- Questions

**Repérer et définir précisément les mots clés.**

- Prêter attention aux différents **niveaux de lecture**, polysémie, jeu de mots ou effets de style.
- Prendre en compte le contexte et développer la réponse.
- Faire, quand c'est possible, des liens avec les autres documents.
- Si on connaît l'auteur, oser une référence à ses œuvres/articles ou à sa réputation...

### 2- Traitement de l'image

- **Définir le genre s'il n'est pas indiqué ; exploiter les indications données.**
- **Traiter le fond, la forme et la relation entre fond et forme (intellect + sensibilité ou émotion).**
- Prêter attention aux différents niveaux de lecture (métaphore, par exemple) **polysémie**.
- Faire, quand c'est possible des liens avec les autres documents.
- Si on connaît l'auteur, oser une référence à ses œuvres/articles ou à sa réputation...

### 3- L'argumentaire

**Appliquer la méthode de la synthèse de document. Refuser la paraphrase.**

**Se référer à tous les documents et se demander quels liens ils ont entre eux** (convergence, divergence, nuances).

- Construire l'introduction et penser à annoncer le plan ; la rédiger à la fin pour s'assurer que ce qui est annoncé est réellement proposé.
- Éviter le plan thèse/antithèse au profit d'un plan dialectique (thèse/antithèse/synthèse).
- Appliquer (de préférence) la méthode du **plan analytique** (problème, causes et/ou conséquences, solutions/propositions) ou celle du **plan thématique** (propositions déclinées dans un ordre clairement hiérarchisé).
- Construire des **transitions** pour faciliter la lecture.
- Construire des **paragraphes** comportant chacun une idée principale ou secondaire et illustrer les arguments.

### Compétences

**S'assurer qu'on montre bien des capacités à synthétiser, à analyser et à argumenter une position** (dans la conclusion, par exemple).

Pour **synthétiser**, éviter les phrases longues, utiliser toutes les possibilités de la **ponctuation** : les ; et ;

Pour **analyser**, ne pas s'en tenir au sens littéral, monter en généralité ou expliquer ce qui heurte le sens commun, ce qui ressemble à une évidence, ce qui ne fait pas sens ou ce qui relève d'une apparente contradiction. **Personnaliser, mettre de soi dans l'écrit** : se référer à ses savoirs, à ses lectures ou à ses expériences tout en établissant des liens avec et entre les textes.

## Épreuve n°2 - Technologie :

La partie Technologie de l'épreuve Maths/Technologie comportait 12 questions couvrant les différents champs de connaissances abordés pendant la formation d'un élève de terminale STI2D spécialité SIN.

Le sujet comportait des questions ouvertes et des questions à choix unique. (QCU)

- 4 questions portaient sur des connaissances générales sur le fonctionnement des réseaux.
- 3 questions ont traité des modalités de codage de l'information et l'organisation fonctionnelle d'une carte numérique.
- 5 questions demandaient des connaissances basiques sur la structure des signaux et des circuits analogiques.

Le faible nombre de copies ne permet pas une exploitation fiable des réponses des candidats à chaque question.

On peut noter que les questions de codage de l'information ont été correctement traitées par une majorité de candidats.

Cependant, les connaissances et la culture générale technologique attendues sont loin d'être maîtrisées dans les domaines de l'électronique numérique et analogique. (organisation d'un système, identification et rôle des fonctions de bases d'électronique, calculs élémentaires associés...)

Les connaissances sur les réseaux sont superficielles et le vocabulaire utilisé souvent très approximatif pour de futurs techniciens.

## **Avis et recommandations du jury sur les épreuves du concours Externe TSM 2021**

Le nombre de candidats admissibles avait été arrêté à 8. Seuls 6 candidats ont participé aux épreuves orales. Les 2 autres étaient excusés, l'un admis au concours interne, l'autre admis à un autre concours.

### **Contexte :**

L'épreuve orale consiste en un entretien avec le jury à partir d'un texte ou d'une citation de portée générale tiré au sort par le candidat, permettant d'apprécier ses qualités de réflexion, ses connaissances et ses motivations.

Le déroulement de cette épreuve orale se fait en 2 phases, une de préparation et l'autre consistant en un entretien avec le jury.

Le candidat, après tirage au sort d'un document servant de support à l'entretien, prend connaissance de celui-ci et en dresse un plan sommaire lui permettant de présenter le texte au jury, ou, dans le cas d'une citation, de présenter un argumentaire structuré en relation avec le sujet de la citation. Il dispose pour cela de 15 minutes.

L'entretien avec le jury débute par une présentation du document tiré au sort par le candidat (5 minutes), qui se poursuit avec des questions du jury sur le document remis en préparation et se termine par une conversation libre où le candidat sera invité à présenter son parcours, à partir du curriculum vitae remis au préalable au service organisateur du concours, et ses motivations.

Le candidat est notamment jugé sur ses aptitudes à présenter une synthèse du texte à partir d'un plan précis et de notes succinctes. Il doit être capable d'argumenter sur le thème du texte à l'aide d'une syntaxe appropriée et d'un vocabulaire riche et précis.

### **Remarques :**

#### *1) nombre de candidats :*

Le jury constate et déplore une fois de plus le très faible nombre de candidats se présentant au concours.

Il se pose notamment la question des moyens envisageables pour rendre plus visible ce concours aux élèves qui passent le baccalauréat.

Il est fait allusion aux forums étudiants qui se déroulent tous les ans, en novembre et qui réunissent les grandes écoles. Une présentation dans certains lycées toulousains ciblés serait également souhaitable.

#### *2) Classe d'âge des candidats admissibles*

Cette année l'ensemble des candidats était dans la catégorie 18-21 ans, en passe d'avoir le baccalauréat ou avec une ou deux années post-bac.

#### *3) motivations :*

##### **- choix de la filière**

En l'absence de place au concours dans la filière « exploitation », certains candidats tentent quand même leur chance dans la filière « instruments » sans avoir une réelle motivation pour cette filière. Ceci est souvent vite perceptible à l'oral par le jury.

Cette année, contrairement à l'année précédente, la plupart des candidats admissibles avaient le bon profil « instruments »

##### **- service public, missions de Météo-France**

Pour la seconde partie de l'entretien, il est important que le candidat ait une certaine connaissance de l'Établissement Public dans lequel il souhaite entrer; le jury ne saurait se contenter de banalités associées à Météo-France. Il est donc important que le candidat se documente avant l'entretien, et puisse

ainsi démontrer que ses compétences sont en adéquation avec les besoins de la maison d'emploi qu'il cible. Il est utile que le candidat connaisse les différentes implantations géographiques de Météo-France, les différents types d'emplois associés à la carrière pour laquelle il postule.

Les notions de service public et de devoir d'un fonctionnaire sont souvent mal connues des candidats alors qu'elles ont une place majeure dans leur futur métier. Il est important que les candidats montrent une réelle motivation dans ce domaine.

## **Avis et recommandations du jury sur les épreuves du concours Interne TSM 2021**

La seule candidate admissible a participé aux épreuves orales et a présenté un profil motivé et totalement adéquat. Elle a été admise.

### **Contexte :**

L'épreuve orale se décompose en 2 parties.

La première consiste en un exposé du candidat sur son parcours professionnel, d'une durée de dix minutes au plus, sur la base d'un dossier présentant les acquis de l'expérience professionnelle utiles à l'exercice du métier de technicien supérieur de la météorologie de 1<sup>re</sup> classe dans la spécialité au titre de laquelle il concourt.

L'entretien se poursuit, dans une seconde partie, à partir de l'exposé que le candidat a présenté, sur des questions relatives à l'environnement professionnel, aux projets et motivations professionnels du candidat.

En vue de cet entretien, le jury dispose d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) remis par le candidat.

Pour cette épreuve, seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation. Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle n'est pas noté. Cela étant, même s'il n'est pas noté officiellement, ce dossier est important, car il sert de point d'appui au jury pour préparer l'entretien. Il faut donc que le dossier soit de qualité, pour que l'entretien, lors de l'oral, soit efficace et ciblé sur les compétences du candidat.